Code d'article	**194.06**
Description	**SALADIERS AVEC CHARNIÈRE**
Catalogue	**HOS 246**
Mise à jour	02/09/2026 05:33:09



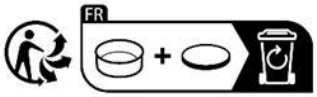
Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	Ø 10,6x6,8 CM
Matériel	RPET
Couleur	TRANSPARENT
Capacité du conteneur	250 ML
Poids net d'une unité (g)	10,00
Code Décision 97/129/CE	RPET 1

Codes

Intrastat	39231090
ITF14	18420499194063
EAN13	8420499194066

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet

Unités / paquet	100
Dimensions paquet (cm)	24,00 x 52,00 x 10,00
Poids brut colis (kg)	1,28
Volume paquet (m³)	0,0124800
Code Décision 97/129/CE	PET 1

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton	900
Paquets /carton	9
Dimensions carton (cm)	60,00 x 79,50 x 39,50
Poids brut carton (kg)	11,48
Volume carton (m³)	0,1884150
Code Décision 97/129/CE	PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche	2
Cartons / palette	6
Conditionnement (U base x couches)	2 x 3
Poids (kg)	92,88
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du produit



Composition des matériaux du produit

Matériel	%	Poids (g)
RPET	100,00	10,00

Certificats

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Sistema de Gestión ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 TÜVRheinland CERTIFICADO www.tuv.com ID 9105027793

GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

REACH COMPLIANCE

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

PPWR COMPLIANCE

Règlement (UE) 2025/40 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2024 relatif aux emballages et aux déchets d’emballages (PPWR).

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n ° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.

Regulation (EC) 2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

PFAS FREE

Produit exempt de substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles (PFAS). Ils ne sont pas utilisés dans le processus de fabrication du produit.

%

Produit comportant au moins 90% de matières recyclées.

Image du paquet

